

CONSTRUIRE AU FUTUR, HABITER LE FUTUR

Chef de file : Conseil régional d'Île-de-France

 **120** partenaires dont **22** collectivités

 Transition écologique et énergétique, Numérique

 Métropole, Territoires périurbains

 **12 210 000** personnes concernées



AMBITION

Avec plus de 12 millions d'habitants, la Région Île-de-France est le territoire le plus peuplé de France, et compte 2,5 millions de bâtiments. Le territoire est confronté à de nombreuses contraintes (saturation des infrastructures, enjeu environnemental très fort, forte pression du foncier avec projets d'aménagements multiples, etc.). Le projet « Construire au futur, Habiter le futur » vise à répondre aux grands défis du territoire :

- penser des espaces qui s'adaptent à l'évolution des besoins et des usages ;
- favoriser le bien vivre ensemble ;
- développer la continuité des services territoriaux ;
- intégrer la transition environnementale des bâtiments ;
- soutenir l'innovation et l'excellence dans la filière « bâtiment et construction ».

Le Conseil régional souhaite penser « l'Habiter » en lien avec son environnement et avec son temps pour faire émerger un territoire accueillant au service de ses habitants permettant à chacun de trouver sa place, de l'habitant permanent à l'utilisateur de passage, en lui donnant l'envie et la possibilité d'en devenir acteur.

Le budget prévisionnel du projet atteint 310 M€.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Penser les logements à partir d'une vision centrée sur l'utilisateur et en fonction des besoins environnementaux et territoriaux ;
- Construire ensemble pour bien vivre ensemble ;
- Habiter en pensant à la continuité territoriale, c'est-à-dire permettre aux habitants de consommer, travailler, se divertir localement, et ainsi réduire leurs déplacements ;
- Positionner la filière « bâtiment et construction » comme un leader de l'innovation et de l'excellence ;
- Expérimenter un modèle de standardisation de la construction locale avec une usine exemplaire.

IMPACTS À HORIZON 2030

- **Former** 20 000 TPE et PME aux nouvelles technologies et usages numériques ;
- **150 îlots** de fraîcheurs en Île-de-France dès 2022 ;
- **Doubler** le nombre des tonnes de déchets et autres matériaux de déconstruction revalorisés ;
- **Développer** 40 nouveaux procédés et matériaux écoresponsables lancés ;
- **85 % de nouveaux bâtiments** construits en maquette BIM (*Building Information Modeling*) ;
- **Doubler** le nombre de femmes travaillant dans le secteur de la construction ;
- **Réduction** de 15 % des déplacements pour accéder aux services de la vie quotidienne ;
- **Multiplier** par 25 le nombre des lieux dédiés au co-living et aux nouveaux modes d'Habiter en Île-de-France.

8,4 M€ Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

83,8 M€ Potentiel d'investissement par l'État (PIA)